

OFI RS MONETAIRE COURT TERME I

Reporting Mensuel - Monétaire - février 2019



L'objectif du fonds est de procurer au souscripteur un rendement court terme proche à l'Eonia. La sélection des émetteurs privés est notamment réalisée selon un processus socialement responsable. Le fonds s'adresse tout particulièrement aux investisseurs qui souhaitent une progression régulière de leurs avoirs en alliant souplesse d'utilisation et recherche d'un risque minimum. Le fonds est idéalement un support de gestion de trésorerie court terme.

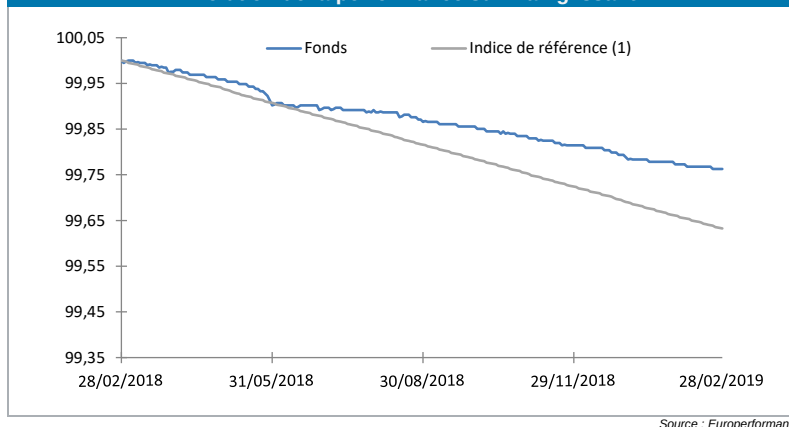
Chiffres clés au 28/02/2019

Valeur Liquidative (en euros) :	193,36
Actif net de la Part (en millions d'euros) :	77,32
Performance YTD annualisée :	Eonia +18 bps
WAM <60 j	13 jours
WAL <120 j	111 jour(s)

Caractéristiques du fonds

Code ISIN :	FR0000975617
Ticker :	MACMACC FR Equity
Classification AMF :	Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) court terme
Classification Europerformance :	Trésorerie court terme
Indice de référence ⁽¹⁾ :	Eonia capitalisé
Principaux risques :	Risque de perte en capital Risque de taux et crédit
Société de gestion :	OFI ASSET MANAGEMENT
Gérant(s) :	Daniel BERNARDO - Emir HADZIC
Forme juridique :	FCP
Politique de revenus :	Capitalisation
Devise :	EUR
Date de création :	25/06/2001
Horizon de placement :	3 mois
Valorisation :	Quotidienne
Limite de souscription :	J + 1 à 11h
Limite de rachat :	J + 1 à 11h
Règlement :	J + 1
Commission de souscription acquis :	Néant
Commission de rachat acquis :	Néant
Frais courants :	0,02%
Dépositaire :	SOCIETE GENERALE PARIS
Valorisateur :	SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICES

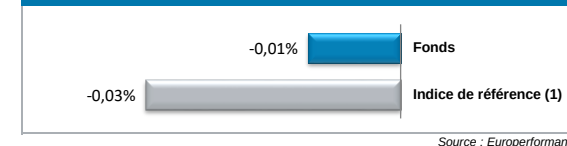
Evolution de la performance sur 1 an glissant



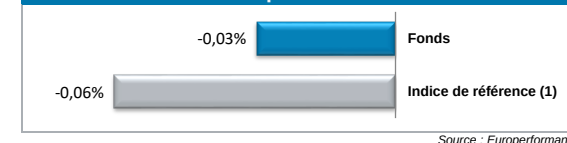
Profil de risque

Niveau : **1** 2 3 4 5 6 7

Performance sur le mois



Performance depuis le début de l'année



Performances & Volatilités

	3 ans glissants		2 ans glissants		1 an glissant		Année 2019		6 mois	3 mois
	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Perf.
OFI RS MONETAIRE COURT TERME I	-0,59%	0,03%	-0,51%	0,03%	-0,24%	0,03%	-0,03%	-	-0,10%	-0,05%
Indice de référence ⁽¹⁾	-1,07%	0,00%	-0,73%	0,00%	-0,37%	0,00%	-0,06%	-	-0,18%	-0,09%

Source : Europerformance

Performances mensuelles

	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année	Indice
2014	0,03%	0,01%	0,03%	0,03%	0,02%	0,03%	0,04%	0,02%	0,02%	0,02%	0,01%	0,01%	0,25%	0,10%
2015	0,02%	0,00%	0,01%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,01%	0,01%	0,00%	0,01%	0,04%	-0,11%
2016	0,01%	0,01%	-0,01%	0,00%	-0,01%	-0,01%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	-0,01%	-0,02%	-0,02%	-0,32%
2017	-0,02%	-0,02%	-0,02%	-0,03%	-0,03%	-0,03%	-0,02%	-0,03%	-0,03%	-0,02%	-0,03%	-0,02%	-0,27%	-0,36%
2018	-0,02%	-0,02%	-0,03%	-0,02%	-0,06%	-0,01%	0,00%	-0,03%	-0,01%	-0,02%	-0,02%	-0,02%	-0,25%	-0,37%
2019	-0,02%	-0,01%											-0,03%	-0,06%

Source : Europerformance

(1) Indice de référence : Eonia capitalisé

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

OFI Asset Management • Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 92-12 • N° de TVA intra-communautaire : FR 51384940342 •

S.A à Conseil d'Administration au capital de 42 000 000 Euros • APE 6630Z 22 rue Vernier 75017 Paris •

Tél. : + 33 (0)1 40 68 17 17 • Fax : + 33 (0)1 40 68 17 18 • www.ofi-am.fr

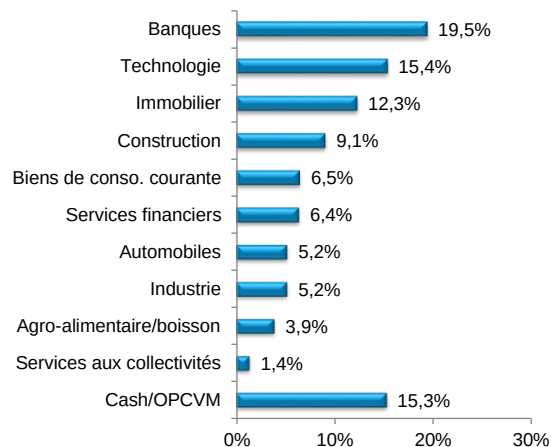


OFI RS MONETAIRE COURT TERME I

Reporting Mensuel - Monétaire - février 2019

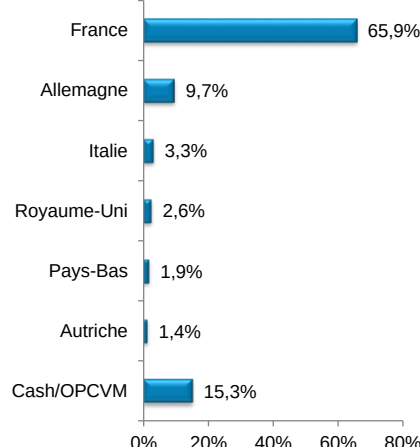


Répartition sectorielle ⁽¹⁾



Source : OFI AM

Répartition géographique



Source : OFI AM

Commentaire de gestion

L'eonia reste stable autour de -0,37%. La courbe swap sur le 1 an est stable à des niveaux de -0,35%, l'absence de pente perdue. L'excédent de liquidité atteint un niveau de 1842 Millions.

Les taux Euribor sont stables, le trois mois à -0,309%.

L'actif net est en baisse à 77 millions.

Le fonds a une exposition sur le périphérique Italie de 3,3%.

Le rendement annualisé du fond est de -0,13% sur le mois pour un eonia capitalisé de -0,37%. Cela nous donne un rendement d'eonia +23 bp sur le mois.

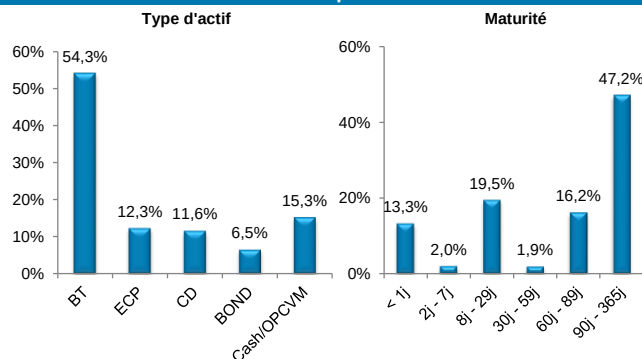
Le rendement depuis le début d'année est de -0,19% pour un eonia capitalisé de -0,37%, ce qui procure un rendement annualisé d'Eonia +18 bp.

La vie moyenne pondérée est de 115 jours et la maturité moyenne pondérée s'établit à 13 jours.

OFI RS MONETAIRE COURT TERME se classe 7ème sur 74 fonds depuis le début de l'année de la catégorie Trésorerie court terme Zone Euro source Europerformance. **OFI RS MONETAIRE COURT TERME se classe 7ème sur 72 fonds sur 3 ans.**

Daniel BERNARDO - Emir HADZIC - Gérant(s)

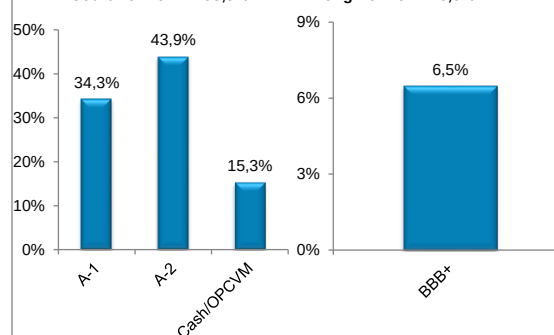
Structure du portefeuille



Source : OFI AM

Répartition par notation ⁽⁴⁾

Court Terme ⁽²⁾ : 93,5% Long Terme ⁽³⁾ : 6,5%



Source : OFI AM

Principaux émetteurs

Libellé	Poids
BPCE GROUPE	7,76%
SOPRA STERIA GROUP	5,18%
GROUPE ARNAULT	5,18%
SA DES CEMENTS VICAT	5,18%
COMMERZBANK	4,54%
ATOS	4,53%
KLEPIERRE	4,53%
GROUPE MARC DE LACHARRIERE SA	4,53%
COVIVIO	3,89%
ALTAREA	3,89%
TOTAL	49,21%

Source : OFI AM

(1) Classification ICB : FTSE/STOXX Industry Classification Benchmark

(2) Court Terme : maturité à l'achat inférieure à 1 an

(3) Long Terme : maturité à l'achat supérieure à 1 an

(4) Notations minimales : Haute qualité de crédit (analyse interne, cf. Directive "CRA")

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

OFI Asset Management • Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 92-12 • N° de TVA intra-communautaire : FR 51384940342 •

S.A à Conseil d'Administration au capital de 42 000 000 Euros • APE 6630Z 22 rue Vernier 75017 Paris •

Tél. : + 33 (0)1 40 68 17 17 • Fax : + 33 (0)1 40 68 17 18 • www.ofi-am.fr



OFI RS MONETAIRE COURT TERME I

Reporting Mensuel - Monétaire - février 2019



Processus de sélection ISR

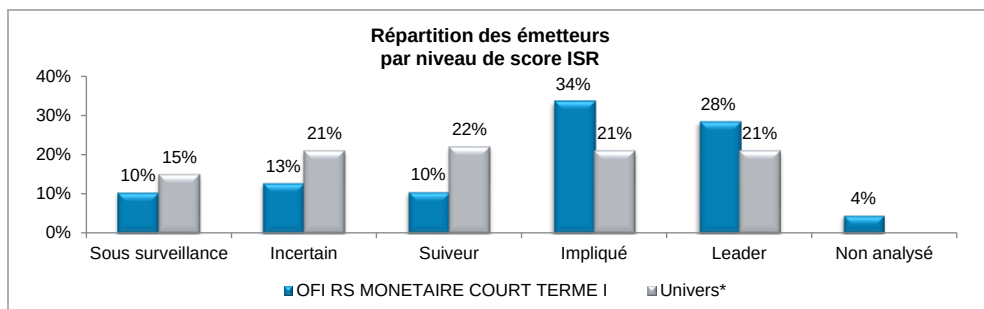
L'univers d'investissement éligible est défini par la limitation du pourcentage d'émetteurs les moins avancés dans le portefeuille.

La sélection des émetteurs en portefeuille sera composée au minimum :

- de 60 % des deux meilleures catégories ISR (Leaders et Impliqués)
- et de 75 % des trois meilleures catégories ISR (Leaders, Impliqués et Suiveurs)

Par ailleurs, au moins 90 % des émetteurs en portefeuille doivent être couverts par une analyse ISR (hors OPCVM)

Évaluation ISR du fonds au 28 février 2019



Processus d'évaluation ISR des émetteurs

L'équipe de recherche ISR procède à l'analyse extra-financière :

- des émetteurs privés : identification des principaux enjeux ESG sectoriels puis analyse des pratiques de RSE des émetteurs
- des émetteurs publics : identification des principaux enjeux ESG des Etats Européens puis analyse de leurs pratiques.

Les résultats de cette analyse sont traduits par un Score ISR, établi sur une échelle de 0 à 5, reflète le classement de l'émetteur au sein de chaque super secteur ICB.

En fonction de ce Score ISR, une catégorie ISR est attribuée à chaque émetteur :

Leaders : les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG

Impliqués : actifs dans la prise en compte des enjeux ESG

Suiveurs : enjeux ESG moyennement gérés

Incertains : enjeux ESG faiblement gérés

Sous surveillance : retard dans la prise en compte des enjeux ESG.

Profil ESG d'une valeur en portefeuille : Crédit Agricole

Catégorie ISR : Leader

Les performances du **Crédit Agricole** sur les enjeux ESG sont supérieures à celles de ses pairs, hormis sur l'enjeu relatif au "Comportement et impacts sur les marchés". En dépit d'une simplification récente des structures capitalistiques du Crédit Agricole, le fonctionnement des organes de gouvernance demeure à nos yeux insatisfaisant et à risque. A la suite de la survenance de nombreuses controverses au cours de ces dernières années, les fonctions de contrôle et les actions de formation ont été renforcées. Nous restons attentifs aux effets attendus de ces évolutions. A noter l'ouverture récente d'une enquête pour pratiques concurrentielles sur le marché obligataire de la part de la Commission européenne.

Impacts ESG des financements et investissements : l'enjeu est important pour la banque en raison de son exposition aux prêts corporate (67% de son portefeuille crédits). Crédit Agricole a mis en place des mesures pour répondre à cet enjeu : signature et application des Principes Equateur pour le financement de projets, formation aux risques ESG des employés concernés, évaluation des impacts ESG dans les analyses crédit. La stratégie climat du groupe se décline en plusieurs axes : financements verts structurés (100 Mds€), financements de projets de transition énergétique (5 Mds€), financement d'1 projet sur 3 en énergie renouvelable et en efficacité énergétique en France, liquidités placées en green bonds à hauteur de 2 Mds€ fin 2017...

Développement du capital humain : des politiques de gestion des ressources humaines qui semblent être en ligne avec les bonnes pratiques du secteur (formations, dialogue social, promotion de la diversité). Le groupe est engagé dans des restructurations notamment dans la banque de détail (qui représente 60% des effectifs) et face au défi de la digitalisation des métiers.

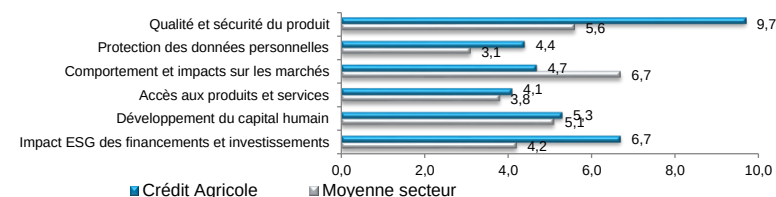
Accès aux produits et services : forte pénétration du tissu économique français. Les prêts aux PME (13% des prêts totaux du groupe) sont la force de CA, base qui assure au groupe sa stabilité financière. Cependant CA n'a pas su capitaliser sur cette expérience pour se développer à l'international (4% du CA). Initiatives dans le domaine de la microfinance portées par sa fondation (Grameen CA Foundation) dont la mission est de contribuer à la lutte contre la pauvreté par la promotion de l'entrepreneuriat à impact social et l'inclusion financière (200 M€ de financements accordés depuis 2008).

Comportement et impacts sur les marchés : le potentiel systémique (définie comme banque systémique par le FSB) est fort sur l'économie française et de nombreuses controverses relatives à l'éthique des affaires par sa BFI ont entaché la réputation du groupe. Les fonctions de contrôle ont été renforcées et le groupe a soldé la plupart de ses litiges au cours des dernières années notamment auprès des autorités américaines. A noter toutefois l'ouverture en 2018 d'une enquête par la Commission européenne pour pratiques anticoncurrentielles portant sur la négociation d'obligations souveraines libellées en dollars visant le Crédit Agricole et 3 autres banques (période 2009-2015).

Protection des données personnelles : exposition élevée liée à son activité de banque de détail et à sa présence en Europe où la réglementation est forte. Les politiques et les systèmes de gestion et contrôle des données personnelles ont été fortement renforcés en 2017 au regard de l'importance croissante de l'enjeu ; ceci parallèlement à la refonte du système informatique du groupe en 2016.

Qualité et sécurité du produit : performance très satisfaisante au regard d'une exposition moyenne (33% de prêts retail et très forte présence en France). Pas de controverses sur ses pratiques de gestion et sur son activité de crédit à la consommation en France.

Enjeux RSE Banques



Vous trouverez plus d'informations sur le processus d'analyse et de sélection ISR sur le Code de Transparence disponible sur le site www.ofi-am.fr, rubrique « Produits », « Monétaire » puis sur l'onglet « Documentation » du FCP.

* L'univers analysé est composé d'environ 2600 émetteurs (entreprises du MSCI World, du Stoxx Europe 600, ainsi que d'émetteurs obligataires privés non cotés et des Etats Européens).

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

OFI Asset Management • Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 92-12 • N° de TVA intra-communautaire : FR 51384940342 •

S.A à Conseil d'Administration au capital de 42 000 000 Euros • APE 6630Z 22 rue Vernier 75017 Paris •

Tél. : + 33 (0)1 40 68 17 17 • Fax : + 33 (0)1 40 68 17 18 • www.ofi-am.fr

